

---

Rue St-Martin 26  
1014 Lausanne

## Mise au concours des postes de maître-sse-s / maître-sse-s spéciales-aux d'enseignement postobligatoire dans les établissements d'enseignement postobligatoire

---

Au mois de mars de chaque année, la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) publie, sur le site internet de l'Etat de Vaud et dans la FAO, l'ensemble des postes ouverts, pour la rentrée scolaire d'août, dans les établissements d'enseignement postobligatoire.

### Rentrée 2025-2026

- Publication des postes mis au concours : **jeudi 20 mars** sur le site internet de l'Etat de Vaud **et vendredi 21 mars 2025** dans la FAO.
- Délai de postulation : **samedi 29 mars 2025**. Les dossiers reçus après cette date ne seront pas pris en considération.

### Comment postuler ?

- Vous vous rendez sur la page carrière dédiée aux recrutements des enseignants sur vd.ch : <https://offres-emploi.vd.ch/#fr/sites/enseignement>.
- Vous cherchez les postes pour le secondaire 2 en utilisant le filtre « Secteur d'enseignement ».
- Vous sélectionnez l'annonce de la branche qui vous intéresse, par exemple MAC 25-26 – Maître-sse-s d'enseignement postobligatoire - Français). Si plusieurs branches vous intéressent, vous devrez répéter le processus.
- Vous visualisez les postes qui sont mis au concours dans la branche concernée et postulez en cliquant sur « Postuler maintenant ».
- Vous complétez le champ « adresse électronique », acceptez les conditions générales et sélectionnez « Suivant ».
- Vous complétez vos coordonnées personnelles et cliquez sur « Suivant ».
- Dans le questionnaire, vous sélectionnez le/les postes sur lequel/lesquels vous désirez postuler et sélectionnez « Suivant ». **Vous devrez veiller à être certain-e de votre choix car vous ne pourrez plus repostuler pour la branche concernée une deuxième fois.**
- Vous ajoutez votre formation pédagogique voire académique et cliquez sur « Terminé », puis sur « Suivant ».
- Vous ajoutez votre dossier de candidature (les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération) :

- Une lettre de motivation (adressée à DGEP URH)
  - Un curriculum vitae
  - Une copie, en un seul fichier pdf, de vos titres
  - Une copie, en un seul fichier pdf, de vos certificats de travail (expériences en entreprise et dans l'enseignement)
- Si vous terminez votre formation pédagogique en juillet 2025 : une attestation de la HEP qui précise la ou les discipline.s du futur diplôme d'enseignement. Pour la HEP Lausanne, vous l'obtenez sur le portail IS-Academia.
  - Si vous êtes au bénéfice d'un titre pédagogique étranger, une attestation de reconnaissance, établie par la Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'Instruction publique (CDIP).
  - Vous signez électroniquement avec votre prénom et votre nom et soumettez votre candidature.
  - Vous validez votre profil et votre candidature avec le code de vérification reçu par courriel.
  - Sur votre profil, vous pourrez voir les postes auxquels vous avez postulé.

**Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.**

### **Comment se déroule le recrutement ?**

La Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) vérifie que les candidatures répondent aux conditions d'engagement et transmet les dossiers aux établissements concernés. La directrice ou le directeur de l'établissement procède au recrutement et propose un-e candidat-e à la DGEP. La décision finale est prise par le directeur général de la DGEP puis elle est communiquée par ce dernier à la candidate ou au candidat retenu-e, avec copie à la directrice ou au directeur concerné-e.

Si les conditions légales d'engagement (casier judiciaire, permis de travail, activité accessoire) sont remplies, un contrat de travail est ensuite adressé à la personne retenue.

Les candidat-e-s non retenu-e-s seront informé-e-s individuellement par courriel au terme de la mise au concours.

### **Conditions d'engagement pour les postes de maître-sse-s d'enseignement postobligatoire (chaîne 145, niveau 12) dans les gymnases et les écoles professionnelles**

#### **Quels sont les titres requis pour postuler ?**

Pour pouvoir être engagé-e en tant que maître-sse d'enseignement postobligatoire dans les gymnases et les écoles professionnelles vous devez être titulaire :

- d'un titre académique de niveau Licence/Master correspondant à la discipline principale du poste **et**
- d'un titre pédagogique pour le secondaire II reconnu au niveau suisse par la Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'Instruction Publique (CDIP) avec une habilitation à enseigner dans cette même discipline.

Dans le Canton de Vaud, les titres pédagogiques suivants remplissent notamment ces conditions :

- Master of Advanced Studies / Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire II correspondant à la discipline principale du poste
- Diplôme HEP-VD de maître-esse secondaire spécialiste correspondant à la discipline principale du poste
- Brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire (BAES) correspondant à la discipline principale du poste (dans le cas des anciens BAES qui ne mentionnent pas de discipline, c'est une des branches de licence qui fait foi)
- DFAP correspondant à la discipline principale du poste et exercice, durant l'année scolaire 2024-2025, de la fonction d'enseignant-e postobligatoire dans une école professionnelle ou des métiers du Canton de Vaud en CDD ou CDI. En cas de désignation, les candidat-e-s retenu-e-s s'engagent à suivre, en 2025-2026, le complément de formation mis en place par la HEP afin d'obtenir le diplôme HEP en enseignement pour le degré secondaire II.

### **Pour enseigner la culture générale (eCG)**

Pour pouvoir enseigner la culture générale (eCG) dans les établissements de formation professionnelle, vous devez être titulaire d'un titre académique de niveau Licence/Master en lien avec l'un des domaines de la culture générale et d'un parcours professionnel correspondant aux(x) domaine(s) enseigné(s) ainsi que :

- d'un titre pédagogique pour le secondaire II reconnu au niveau suisse (CDIP) et d'un complément de formation à la pédagogie professionnelle de 300 heures de formation **ou**
- d'un diplôme d'enseignant-e de la formation professionnelle de 1800 heures pour l'enseignement de la culture générale.

En cas d'absence du titre pédagogique requis, une formation en cours d'emploi sera exigée.

### **Pour enseigner dans les classes de maturité professionnelle**

Pour enseigner dans les classes de maturité professionnelle (y compris dans les gymnases), vous devez disposer des titres mentionnés ci-dessus ainsi que :

- de 6 mois d'expérience professionnelle en entreprise **et**
- du complément de formation de 300 heures HEP-HEFP relatif à l'enseignement professionnel (art. 46 al. 1 de l'Ordonnance fédérale sur la formation professionnelle). En l'absence de ce complément de formation, les personnes concernées seront appelées à le suivre dès leur entrée en fonction.

### **Titres pédagogiques étrangers**

Si vous êtes titulaire d'un titre pédagogique étranger, une attestation de reconnaissance, établie par la Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'Instruction Publique (CDIP) : <http://www.cdip.ch/fr>, doit être jointe à votre postulation.

### **Classification salariale**

Pour les porteuses et les porteurs des titres requis la classification salariale correspond à la chaîne 145, niveau de fonction 12.

# Conditions d'engagement pour les postes de maître-sse-s spéciales-aux d'enseignement postobligatoire (chaîne 145, niveau 11) au COFOP, à l'École de la transition (EdT) et à l'École de l'Accueil (EdA)

## Quels sont les titres requis pour postuler ?

Pour pouvoir être engagé-e en tant que maître-sse spécial-e d'enseignement postobligatoire au COFOP, à l'EdT et à l'EdA, vous devez être titulaire :

- d'un titre académique de niveau Bachelor correspondant à la discipline principale du poste
- et**
- d'un titre pédagogique pour le secondaire I reconnu au niveau suisse par la Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'Instruction publique (CDIP) avec une habilitation à enseigner dans cette même discipline

Dans le Canton de Vaud, les titres pédagogiques suivants remplissent notamment ces conditions :

- Master of Advanced Studies / Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire I correspondant à la discipline principale du poste
- Diplôme HEP-VD de maître-sse secondaire spécialiste correspondant à la discipline principale du poste
- Brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire (BAES) correspondant à la discipline principale du poste (dans le cas des anciens BAES qui ne mentionnent pas de discipline, c'est une des branches de licence qui fait foi)

Sont également admis, mais à titre subsidiaire :

- Les titres pédagogiques reconnus pour l'enseignement au degré secondaire II
- Diplôme HEP-VD de maître secondaire semi-généraliste (MSSG). Ce dernier titre donne toutefois lieu à une pénalité salariale conformément au règlement relatif au système de rétribution des collaborateurs de l'Etat de Vaud (RSRC), art 6

## Titres requis pour l'enseignement de la culture générale (eCG) au COFOP

Pour pouvoir enseigner la culture générale (eCG) au COFOP, vous devez être titulaire d'un titre académique de niveau Bachelor en lien avec l'un des domaines de la culture générale et d'un parcours professionnel correspondant au(x) domaine(s) enseigné(s) ainsi que :

- d'un titre pédagogique pour le secondaire I reconnu au niveau suisse (CDIP) et d'un complément de formation à la pédagogie professionnelle de 300 heures de formation
- ou**
- d'un diplôme d'enseignant-e de la formation professionnelle de 1800 heures pour l'enseignement de la culture générale.

En cas d'absence du titre pédagogique requis, une formation en cours d'emploi sera exigée.

A titre subsidiaire, les titres requis pour l'enseignement de la culture générale dans les établissements de formation professionnelle (voir ci-dessus) sont également admis.

## **Titres pédagogiques étrangers**

Si vous êtes titulaire d'un titre pédagogique étranger, une attestation de reconnaissance, établie par la Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'Instruction Publique (CDIP) : <http://www.cdip.ch/fr>, doit être jointe à votre postulation.

## **Classification salariale**

Pour les porteuses et les porteurs des titres requis la classification salariale correspond à la chaîne 145, niveau de fonction 11.

## **Disciplines d'enseignement**

La discipline principale ainsi que les éventuelles disciplines secondaires figurent sur la liste des postes mis au concours.

## **Etablissement d'affectation et mobilité**

L'établissement d'affectation principal figure sur la liste des postes mis au concours ; un détachement partiel est possible dans un autre établissement d'enseignement postobligatoire.

## **Taux d'activité**

La liste des postes mis au concours indique le taux d'activité de chaque poste. Celui-ci est exprimé en périodes d'enseignement et peut prévoir une fourchette pour les temps partiels.

## **Date d'entrée en fonction**

La date d'entrée est fixée au 1er août 2025 ou selon la date précisée dans la liste des postes au concours.

## **Renseignements**

Des informations sur les postes mis au concours peuvent être obtenues exclusivement auprès de la direction de l'établissement d'affectation principale.

Nous ne donnons pas de renseignement en lien avec votre dossier pendant le processus de recrutement.

No poste	Etablissement	Site	Discipline principale	Discipline secondaire	Remarques	Taux d'activité	Temps partiel (fourchette min/max)	
101	CEPM		Culture générale			Temps partiel	21	24
102	CEPM		Culture générale			Temps partiel	21	24
103	CPNV	Yverdon, Payerne, Sainte-Croix, Lausanne	Culture générale			Temps partiel	21	24
104	CPNV	Yverdon, Payerne, Sainte-Croix, Lausanne	Culture générale			Temps partiel	15	18
105	CPNV	Yverdon	Sport			Temps partiel	21	24
106	CPNV	Yverdon	Sport			Temps partiel	15	18
107	EPCA		Culture générale		De préférence orientation économie et société. Maîtrise des langues souhaitée (allemand et/ou anglais)	Plein temps	25	25
108	EPCN		Français	Anglais / Allemand		Temps partiel	16	18
109	EPCN		Histoire	Anglais / Allemand		Temps partiel	11	15
110	EPCN		Mathématiques			Plein temps	25	25
111	EPSIC		Anglais		Possibilité de périodes de cours MAD en sus, le soir	Temps partiel	10	13
112	EPSIC		Allemand		Possibilité de périodes de cours MAD en sus, le soir	Temps partiel	9	12
113	EPSIC		Chimie			Temps partiel	4	4
114	EPSIC		Culture générale			Temps partiel	12	15
115	EPSIC		Culture générale			Temps partiel	12	15
116	ERACOM		Culture générale			Temps partiel	12	15
117	ERACOM		Mathématiques			Temps partiel	5	5
118	ESSanté		Allemand			Temps partiel	4	6
119	ESSanté		Français			Temps partiel	4	6
120	ETML		Physique			Temps partiel	10	10
121	ETVJ		Culture générale		Histoire et institutions politiques	Temps partiel	3	3
122	ETVJ		Culture générale			Temps partiel	11	11
123	Gymnase pour Adultes		Allemand			Temps partiel	6	8
124	Gymnase pour Adultes		Biologie			Temps partiel	2	4
125	Gymnase pour Adultes		Italien			Temps partiel	2	4
126	Gymnase pour Adultes		Physique			Temps partiel	6	8
127	Gymnase Auguste Piccard		Arts visuels			Temps partiel	9	12

No poste	Etablissement	Site	Discipline principale	Discipline secondaire	Remarques	Taux d'activité	Temps partiel (fourchette min/max)	
128	Gymnase Auguste Piccard		Chimie			Temps partiel	9	12
129	Gymnase Auguste Piccard		Français			Temps partiel	12	15
130	Gymnase de Beaulieu		Economie et droit		Formation 300 heures HEFP obligatoire	Temps partiel	18	21
131	Gymnase du Bugnon		Arts visuels			Temps partiel	3	5
132	Gymnase du Bugnon		Histoire	Histoire et sciences des religions		Temps partiel	17	19
133	Gymnase de Burier		Informatique			Temps partiel	17	19
134	Gymnase de Burier		Musique			Temps partiel	17	19
135	Gymnase de Burier		Philosophie			Temps partiel	10	12
136	Gymnase de Bussigny		Mathématiques			Temps partiel	13	16
137	Gymnase de Chamblandes		Allemand			Temps partiel	16	19
138	Gymnase de Chamblandes		Informatique			Temps partiel	16	19
139	Gymnase de Chamblandes		Sport			Temps partiel	11	14
140	Gymnase de La Cité		Allemand			Temps partiel	15	18
141	Gymnase de La Cité		Allemand			Temps partiel	10	12
142	Gymnase de La Cité		Biologie			Temps partiel	14	17
143	Gymnase de La Cité		Français			Temps partiel	15	18
144	Gymnase de Crissier		Allemand			Temps partiel	18	21
145	Gymnase de Crissier		Allemand			Temps partiel	11	14
146	Gymnase de Crissier		Anglais			Temps partiel	16	19
147	Gymnase de Crissier		Biologie			Temps partiel	7	10
148	Gymnase de Crissier		Chimie			Plein temps	22	22
149	Gymnase de Crissier		Economie et droit			Temps partiel	12	15
150	Gymnase de Crissier		Espagnol			Temps partiel	4	7
151	Gymnase de Crissier		Français	Philosophie		Temps partiel	14	17
152	Gymnase de Crissier		Français			Temps partiel	9	12
153	Gymnase de Crissier		Histoire			Temps partiel	11	14
154	Gymnase de Crissier		Informatique			Temps partiel	6	9

No poste	Etablissement	Site	Discipline principale	Discipline secondaire	Remarques	Taux d'activité	Temps partiel (fourchette min/max)	
155	Gymnase de Crissier		Italien			Temps partiel	8	11
156	Gymnase de Crissier		Mathématiques			Temps partiel	11	14
157	Gymnase de Crissier		Psychologie			Temps partiel	4	7
158	Gymnase de Crissier		Sport			Temps partiel	11	14
159	Gymnase d'Etoy		Allemand			Plein temps	22	22
160	Gymnase d'Etoy		Chimie			Temps partiel	12	15
161	Gymnase d'Etoy		Français			Temps partiel	17	20
162	Gymnase d'Etoy		Histoire	Anglais		Temps partiel	15	18
163	Gymnase d'Etoy		Informatique			Temps partiel	9	12
164	Gymnase d'Etoy		Italien			Temps partiel	11	14
165	Gymnase d'Etoy		Mathématiques		Avec enseignement bilingue en allemand	Temps partiel	18	21
166	Gymnase de Morges		Arts visuels			Temps partiel	8	10
167	Gymnase de Morges		Anglais			Temps partiel	8	10
168	Gymnase de Morges		Economie et droit			Temps partiel	18	20
169	Gymnase de Morges		Informatique	Physique		Temps partiel	14	16
170	Gymnase de Morges		Musique			Temps partiel	10	12
171	Gymnase de Morges		Physique			Temps partiel	14	16
172	Gymnase de Morges		Sport			Temps partiel	8	10
173	Gymnase de Nyon		Biologie			Temps partiel	12	15
174	Gymnase de Nyon		Français			Temps partiel	18	21
175	Gymnase de Nyon		Sport			Temps partiel	9	12
176	Gymnase Provence		Allemand			Temps partiel	13	15
177	Gymnase Provence		Français			Temps partiel	11	14
178	Gymnase Provence		Informatique			Temps partiel	9	11
179	Gymnase Provence		Mathématiques			Plein temps	22	22
180	Gymnase de Renens		Economie et droit			Temps partiel	8	10
181	Gymnase de Renens		Français			Temps partiel	8	10

No poste	Etablissement	Site	Discipline principale	Discipline secondaire	Remarques	Taux d'activité	Temps partiel (fourchette min/max)	
182	Gymnase de Renens		Italien			Plein temps	22	22
183	Gymnase d'Yverdon		Arts visuels			Temps partiel	11	14
184	Gymnase d'Yverdon		Economie et droit	Bureautique	Compétences et titre exigés pour l'enseignement en école de commerce.	Plein temps	22	22
185	Gymnase d'Yverdon		Histoire	Histoire et science des religions		Temps partiel	10	13
186	Gymnase d'Yverdon		Psychologie			Temps partiel	5	8
187	Gymnase d'Yverdon		Sport			Temps partiel	17	20
201	COFOP		Français	Allemand		Temps partiel	17	18
202	COFOP		Mathématiques			Temps partiel	12	13
203	Ecole de l'accueil		Activités créatrices manuelles	Couture		Temps partiel	8	11
204	Ecole de l'accueil		Activités créatrices manuelles	Couture		Temps partiel	8	11
205	Ecole de l'accueil		Education physique	Education numérique		Temps partiel	21	24
206	Ecole de l'accueil		Français langue seconde			Temps partiel	18	21
207	Ecole de l'accueil		Français langue seconde			Temps partiel	18	21
208	Ecole de l'accueil		Français langue seconde			Temps partiel	18	21
209	Ecole de l'accueil		Français langue seconde			Temps partiel	18	21
210	Ecole de l'accueil		Français langue seconde			Temps partiel	18	21
211	Ecole de l'accueil		Français langue seconde			Temps partiel	15	18
212	Ecole de l'accueil		Géographie			Temps partiel	12	15
213	Ecole de l'accueil		Mathématiques	Sciences de la nature		Temps partiel	21	24
214	Ecole de l'accueil		Mathématiques	Education numérique		Temps partiel	21	24
215	Ecole de l'accueil		Mathématiques			Temps partiel	18	21
216	Ecole de l'accueil		Musique			Temps partiel	6	9
217	Ecole de l'accueil		Sciences de la nature			Temps partiel	13	16
218	Ecole de la transition	Bussigny	Anglais			Temps partiel	20	23
219	Ecole de la transition	Bussigny	Français	Histoire		Temps partiel	19	22
220	Ecole de la transition	Bussigny	Français	Français langue seconde		Temps partiel	18	21
221	Ecole de la transition	Bussigny	Français	Anglais		Temps partiel	20	23

No poste	Etablissement	Site	Discipline principale	Discipline secondaire	Remarques	Taux d'activité	Temps partiel (fourchette min/max)	
222	Ecole de la transition	Morges	Français	Géographie		Plein temps	25	25
223	Ecole de la transition	Bussigny	Histoire			Plein temps	25	25
224	Ecole de la transition	Bussigny	Mathématiques			Temps partiel	7	10
225	Ecole de la transition	Morges	Sciences de la nature	Mathématiques		Plein temps	25	25
226	Ecole de la transition	Payerne et Yverdon	Sciences de la nature	Mathématiques, informatique		Plein temps	25	25
227	Ecole de la transition	Morges	Sciences de la nature	Mathématiques		Temps partiel	19	22